

La GAZETTE

de Saint - Germain - Laval

• Agenda

Paëlla de l'ACSG

Samedi 3 mars
Salle de l'Orée de la Bassée
20 heures 30

Concert ROCK

au profit des Restos du Cœur

Samedi 10 mars
Salle de l'Orée de la Bassée
20 heures

LOTO des Amis de l'école

Samedi 17 mars
Salle de l'Orée de la Bassée
20 heures 30

ST-GERMAIN-LAVAL

Édition du mois de FEVRIER - n° 97

Année 2012

SOMMAIRE

- Edito : vœux du conseil municipal
- Mise à l'honneur associative
- Les trottoirs de Courbeton
- Médiathèque du Manoir
- Salon artisanal
- Ecole de Courbeton
- Les Amis de l'école
- Centre de Loisirs
- Sorties de l'Age d'Or
- Karaté
- Informations diverses

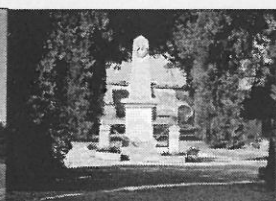
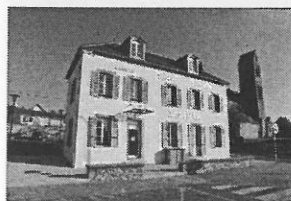
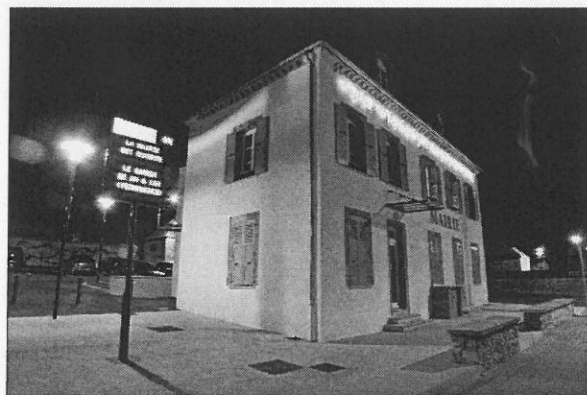


© crédits & droits : Olivier MARTIN

D'hier

à

aujourd'hui



MENUISIER PARQUETEUR

**Philippe
Clairét**

- Fourniture et pose de parquets cloués, collés, flottants
- Dressing sur mesure • Fabrication spéciale

7, chemin des Bachottes - 77130 St GERMAIN LAVAL
06 12 46 59 22 - 01 60 57 08 67 philippe.clairct77@free.fr

sarl **EESM BERMUDEZ**



TERRASSEMENT
EESM

PELLE MÉCANIQUE
FONÇAGE
ECLAIRAGE PUBLIC
FEUX TRICOLORES
ELECTRICITÉ INDUSTRIELLE



ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
EESM

Siège Social
6, rue du Port de Courbeton - 77130 SAINT GERMAIN LAVAL
Tél. : 01 64 70 36 50 - Fax : 01 64 70 24 56
eesm@wanadoo.fr

FRANCE BOISSONS
● ● ● servir, animer, réussir

GROUPE ERVAL

Route du Petit Fossard - Esmans
BP 31 - 77871 Montereau Cedex
Tél: 01-64-32-06-53 / Fax: 01-60-96-17-59



De mèche avec vous

**Mme Sylvie
PFISTER-VALERI**

vous propose ses services de

COIFFURE à DOMICILE

Permanente, Coloration
Mèches décolorées et de couleur
Coupe femme, homme, enfant
Chignons

A des prix très attractifs

Tél : 01 64 70 00 06 / 06 86 87 87 36
Email : sylvie.pfister@9online.fr
Site internet : <http://sylvie.pfister.9online.fr>



JEAN LEFEBVRE
TRAVAILLE POUR VOUS

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE Ile-de-France
AGENCE DE CANNES ECLUSE
CD 124, ROUTE DE MONTEREAU
77130 CANNES-ECLUSE
Tél. 01.64.32.88.77. Télécopie 01.60.96.36.39.

 **La Cave à Bière**

+ de 300 bières
allemandes anglaises belges françaises portugaises...




Tél. 01 60 96 51 68
20 bis, rue Jean Jaurès - 77130 MONTEREAU



GAZEL

Alimentation Générale
Centre Commercial du Bas de la Montagne
Saint-Germain-Laval
Tél : 01 72 66 92 99

VOUS ACCUEILLE 7j / 7
de 8 h à 13 h et de 14 h 30 à 20 h
et réalise vos travaux de couture



MEILLEURS VŒUX 2012 à la population de la commune

La traditionnelle et incontournable cérémonie des vœux à la population saint-germanoise s'est déroulée à la salle des fêtes de l'Orée de la Bassée en présence de nombreuses personnalités, le vendredi 13 janvier dernier.

Aux côtés de Mme de Saint Loup, maire de la commune et des membres du conseil municipal très nombreux, l'on pouvait remarquer la présence de M. Yves Jégo, député maire de Montereau; M. Léo Aiello, conseiller général de Montereau; M. Lourdelle, commandant du commissariat de Montereau, et de son adjointe, le capitaine Barthod ; des maires de nombreuses communes du canton ou de leur proche représentant.

Mme de Saint Loup eut à cœur, lors de son discours, de mettre à l'honneur quelques membres des associations communales qui de par leur parcours sportif ou associatif ont transmis par leurs résultats ou leur cheminement un message les honorant.

« La cérémonie des vœux reste un moment privilégié et c'est un exercice auquel je pense être rompue puisque je le pratique depuis plus de 10 ans. Cependant, j'ai gardé une candeur que certains seraient tentés de qualifier de « naïve », qui me laisse à penser que ce n'est pas l'odeur alléchante du buffet qui a conduit vos pas vers la salle des fêtes, mais bien le désir incontournable, d'entendre le bilan d'une année écoulée et les projets à venir.

Il est de tradition que ce soit le Maire de la Commune qui procède à cette cérémonie. En préparant ce discours, j'ai pensé que j'aurais aimé innover et le faire à plusieurs voix, en donnant la parole, tour à tour, à toutes celles et ceux qui m'accompagnent tout au long de l'année et qui, par leur travail, leur ténacité et leur dévouement, m'aident à mener à bien les projets de la Commune. Vous l'aurez compris, je veux parler

de tous les conseillers municipaux. Et c'est avec enthousiasme et fierté que je commenterai ce discours en les remerciant pour leur implication, chacun à leur niveau avec efficacité, patience et fidélité.

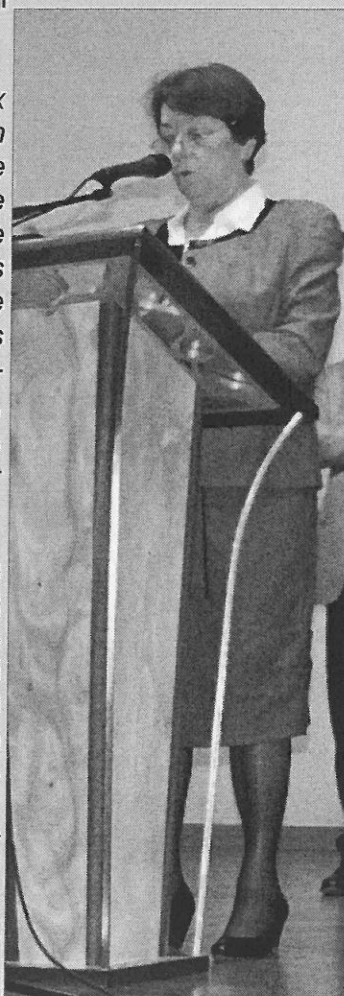
Un grand merci aussi à tout le personnel communal : secrétariat, services techniques, agents des cantines, ATSEM, agents d'entretien, personnel du Centre de Loisirs, garde-champêtre.

Mais une Commune, c'est aussi des associations et des bénévoles. Merci à eux, merci à vous qui êtes présents dans cette salle aujourd'hui. Le nombre d'adhérents ne cesse de croître : nous avons dépassé le millier (1.020 précisément). Ce qui prouve, si cela devait encore être démontré, combien le tissu associatif de notre Commune est riche et diversifié.

Nous allons d'ailleurs mettre à l'honneur, ce soir, certains adhérents de sections tant culturelles que sportives qui, de par leurs résultats ou leur implication, méritent qu'on les félicite (voir en annexe).

D'autres bénévoles œuvrent à la mise en place d'actions ponctuelles comme le repas offert à nos aînés et la distribution des colis de Noël. D'autres encore s'impliquent dans les festivités du Comité des Fêtes : merci à eux également.

Une Commune vit aussi grâce au soutien de ses partenaires financiers et institutionnels. Que cette cérémonie des vœux soit aussi l'occasion de les remercier. Je pense au Conseil Général, au Conseil Régional, à la Sous-préfecture, à la Préfecture, au Député-maire et au Sénateur. C'est grâce à ces partenaires que nous avons pu mener à bien un de nos projets : la nouvelle Mairie, inaugurée en Novembre dernier. Cette maison commune apporte tant aux habitants qu'aux secrétaires qui y travaillent, de la confidentialité ainsi qu'un grand confort.





Que cette cérémonie des vœux soit aussi l'occasion de revenir sur les principaux projets menés à bien cette année. Des travaux attendus depuis 20 ans ont enfin été réalisés. Vous l'aurez compris, je veux parler des trottoirs de la Croix Chute et de l'installation d'une lice de sécurité. Des bordures ont été posées Chemin des Bachottes et la Rue du Grand Buisson est enfin carrossable. A ce jour, tous les travaux d'assainissement collectif de la Commune sont enfin achevés.

Ceci a été possible grâce à notre Communauté de Communes, sans laquelle aucun des grands projets n'auraient pu aboutir. Elle nous accompagnera aussi tout au long de l'année 2012, mais j'y reviendrai.

Les projets et investissements de cette année écoulée ont fait la part belle aux installations sportives de la Commune. La salle de sports de Courbeton est désormais dotée d'une piste d'acrobaties utilisable bien sûr pour les gymnastes, mais aussi pour les judokas. Le tatami a été totalement renouvelé. Des protections murales ont été installées et l'issue de secours possède une porte neuve (merci au Député-Maire pour la subvention).

Le Stade de Pontville a aussi bénéficié de la rénovation des pompes d'arrosage. Mais le plus important reste l'homologation du terrain par la Ligue de Football grâce aux aménagements effectués sur le terrain et dans les vestiaires.

N'oublions pas la culture et les loisirs. L'année dernière, je vous parlais de notre Bibliothèque/Médiathèque. Elle a de plus en plus de succès et compte maintenant près de 300 abonnés : 80 lecteurs de plus qu'en 2010, 4.234 prêts en 2010, 6.324 prêts en 2011.

Vous lirez dans la Gazette toutes les nouveautés qui animeront régulièrement ou ponctuellement notre espace culturel. Ce dernier accueille les classes de nos deux écoles et les enfants du Centre de Loisirs. Je n'insisterai jamais assez sur l'importance de la culture et de la lecture pour nos enfants. Il est de notre devoir de tout faire pour favoriser cet apprentissage et l'amour du livre. Désormais, deux professionnels, entourés par des bénévoles que je salue et remercie, vous accueilleront et vous conseilleront.

2011, c'est l'arrivée sur la ZAC Charlotte de nouveaux artisans qui sont maintenant une douzaine et qui génèrent environ 50 emplois sur notre Commune. Bienvenue aux nouveaux arrivants.

2011, c'est aussi l'année de la nouvelle version du site Internet de notre Commune. Ergonomique, dynamique, pratique et attractif, il est le fruit d'un travail important tout comme le 100^{ème} numéro de la Gazette qui paraîtra dans quelques mois. Je remercie chaleureusement les deux acteurs de ces projets qui se reconnaîtront.

Que nous réserve 2012 ?

Nos amis et visiteurs ne se perdront plus dans Saint-Germain-Laval : une nouvelle signalétique sera mise en place début 2012.

Une salle polyvalente avec locaux associatifs (Salle du Ru de l'étang) verra le jour sur le Stade de Pontville. Le dossier de subvention a été accordé par la Région Ile-de-France.

Comme vous avez pu le lire dans le journal « La République de Seine-et-Marne » en décembre 2011, le projet de restaurant scolaire a débuté. La procédure adaptée pour la maîtrise d'œuvre pour la construction de ce bâtiment est lancée. Cet équipement devrait être opérationnel pour la rentrée 2013, grâce aux subventions du Conseil Général, du Con-





seil Régional, de l'Etat et du Député que je saurai solliciter, de nouveau, en temps voulu. Dès la rentrée 2013, nos jeunes de l'école élémentaire pourront déjeuner dans une vraie salle de restauration avec le confort nécessaire. Cette salle remplacera enfin le local actuel : salle de classe aménagée en cantine, depuis environ 25 ans (3 services en 1h30).

Nous avons reçu également une promesse de subvention de Monsieur le Député pour le lancement de l'étude diagnostic de l'Eglise qui va nous permettre de réhabiliter, et ce sur plusieurs années bien évidemment, cet édifice, joyau de notre patrimoine.

Je reviens sur l'importance de la CCDDF. En étroite collaboration avec ses services, nous prévoyons, dans notre budget, l'enfouissement des réseaux de la Rue Jean Jaurès à Gardeloup, puisque la Communauté de Communes prendra à sa charge le réaménagement complet de la rue et des trottoirs. A Tréchy, dans quelques semaines, un trottoir et un mur de soutènement mettront en sécurité les piétons entre la Rue du Bois de Bailly et l'abribus.

Nous étudions également avec la CCDDF la possibilité de créer un aménagement de circulation piétonne et automobile sécurisé dans Saint Pierre. C'est un dossier extrêmement difficile dû à la complexité des rues avec des espaces verts et des accotements pas vraiment adaptés pour recevoir des trottoirs.

Une étude sera menée pour la rénovation de l'éclairage public de ce quartier, sur plusieurs années, puisque c'est de la compétence de la Commune.

Pour ce qui est de l'éclairage public de

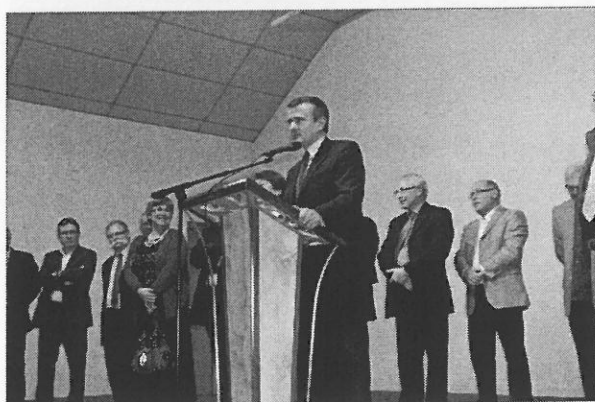
Courbeton, ces travaux seront prochainement terminés et les trottoirs refaits par la CCDDF.

Comme je vous l'avais promis l'an dernier, le permis de construire de la Résidence Intergénérationnelle a été déposé. Ce bâtiment en « U » comportera 44 logements de type studio, T2, T3 ; 22 situés en rez-de-chaussée, destinés aux seniors, avec des logements adaptés pour les personnes à mobilité réduite, les 22 autres au 1^{er} étage destinés aux plus jeunes. Un ascenseur permettra d'accéder au 1^{er} étage. Tous ces logements à loyer modéré pourront permettre à leurs locataires de bénéficier de l'aide au logement. Les premières clés devraient être délivrées fin 2013.

Tous les travaux d'investissement concernant la Commune : la Salle du Ru de l'étang, le restaurant scolaire, le diagnostic de l'église seront réalisés et mis en œuvre grâce à l'aide de tous nos partenaires financiers que je remercie encore, mais aussi grâce à un budget particulièrement bien étudié, élaboré et suivi par l'adjoint en charge des finances, contrôlé par l'œil acerbe de Monsieur HUREL, Trésorier principal.

Je terminerai cette intervention en remerciant le C.C.A.S. pour toutes les actions menées au cours de l'année 2011, tant en faveur des personnes âgées que des personnes en difficulté. A cause de cette crise économique que nous traversons, les aides de toutes sortes ont particulièrement augmenté.

Je n'oublierai pas les équipes enseignantes, tant maternelles qu'élémentaires. Elles peuvent compter sur la collaboration étroite de la mairie en toutes circonstances, preuve en est : l'école élémentaire avait reçu l'an dernier un tableau numérique interactif (TBI). Elle vient d'en être pourvue de deux autres, avec une participation financière des Amis de l'Ecole que je remercie vivement.



Jacques Brel :

*« Le seul fait de rêver est déjà très important.
Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir
et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns.
Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer
et d'oublier ce qu'il faut oublier.
Je vous souhaite des silences.
Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil,
des rires d'enfants.
Je vous souhaite de résister à l'enlissement,
à l'indifférence, aux vertus négatives de notre époque.
Je vous souhaite surtout d'être vous ».*

Je salue et remercie les services du S.D.I.S. de Montereau et de Provins, de l'A.R.T., de la D.D.T. et du Commissariat de Montereau avec qui nous entretenons des relations efficaces et amicales.

L'an dernier, vous ne l'avez certainement pas oublié, je terminais mon discours par la devise de l'école d'équitation de Saumur : « En avant, calme et droit ».

Cette année,
je citerai



Mise à l'honneur lors de la cérémonie des vœux 2012

Judo Club de Saint-Germain-Laval

Catégorie Benjamin :

M. Estéban SALMON, 3^{ème} au championnat de Seine-et-Marne

Catégorie Minime :

M. Samir HAMLAOUI, Champion de Seine-et-Marne, fait partie du groupe élite du Département

M. Romain COLAS, Vice-Champion de Seine-et-Marne, fait partie du groupe élite du Département

Catégorie Cadette :

Melle Mary CORDON, ceinture noire

Catégorie Junior :

M. Jérémy THOMASSIN, Vice-Champion de Seine-et-Marne, fait partie du groupe élite du Département – 3^{ème} au championnat de Seine-et-Marne par équipe de club et Champion de France par équipe universitaire

M. Jordan MATIAS, 3^{ème} au championnat de Seine-et-Marne par équipe de club

M. Aurèle RICHARD, 3^{ème} au championnat de Seine-et-Marne par équipe de club

M. Kévin LENOIR, 3^{ème} au championnat de Seine-et-Marne par équipe de club

Catégorie Sénior :

M. Wilfried CALEIRO, Vice-Champion de France corporatif, ceinture noire

ESL Football

Paul M'BELEK NOUGA, équipe des U13 – remarqué par le Club de Lens où il pourrait signer un contrat,

M. Jean CHARLES, équipe des U13 – remarqué par le Club d'Auxerre

M. Kévin LE BEUX, équipe des U15 – sélectionné dans l'équipe du District Sud Seine-et-Marne, a participé aux rencontres interdistrict et a effectué un stage de deux jours à Clairefontaine

ESL Karatedo Shotokan

Mme CHARBONNEAU et M. ANDRES Alain, obtention de leur ceinture noire 3^{ème} dan à Moret-sur-Loing

Melle BEGUE Chloé, minime – 3^{ème} aux championnats de la Ligne de Seine-et-Marne en combats (kumité)

Messieurs BONNESON Thibault et RIFFAUD Marc, obtention de leur ceinture noire 1^{ère} dan

Félicitons également leur président, M. VIGNAUD Vincent pour l'obtention de son diplôme d'initiateur fédéral. Il enseigne aux enfants depuis la saison 2010/2011.

ACSG – Gymnastique Enfants

Niveau 7, catégorie 7/10 ans :

Melle Elysa PAILLARD – 1^{ère} en Départementale – 2^{ème} en Régionale et 4^{ème} en finale

Melle Théa SCATTOLINI – 2^{ème} en Départementale

Melle Yvanna PODOROJNY – 3^{ème} en Départementale

Niveau 7, catégorie 9/14 ans :

Melle Lola GOURGUES – 3^{ème} en Départementale – 1^{ère} en Régionale

Niveau 8, catégorie 7/10 ans :

Melle Louna SALMERON – 3^{ème} en Départementale – 2^{ème} en Finale

Niveau 8, catégorie 11 ans et plus :

M. Julien RODIEN – 1^{er} en Départementale –

2^{ème} en Régionale et 2^{ème} en Finale

Melle Emeline BAZATTE – 2^{ème} en Départementale – 3^{ème} en Régionale et 1^{ère} Finale

Melle Coraly BERTRAND – 3^{ème} en Départementale

Club d'Echecs « Le Roi Mat »

M. DAUX Axel – joueur le plus jeune du Club (6 ans)

M. GUILLET Galaad – meilleur niveau des jeunes (14 ans)

Ecole Elémentaire de Courbeton

M. Maxime FAGIS – classe de CE2 – 2^{ème} prix national du Concours Kangourou (classé 63^{ème} sur 23.864 participants)

M. Alexandre MURCIN – classe de CM2 – 3^{ème} des Foulées Monterelaises – catégorie Jeunes

Club de Dessin « Les Z'Artistes »

Mme Gilberte MARTEAU, plus ancienne du Club

Club de l'Age d'Or

M. Maurice BALLERY – fait partie du Club depuis 2001, membre du bureau depuis 8 ans, participation active au sein du club d'informatique – très apprécié de tous par ses connaissances, sa gentillesse, sa disponibilité. Donne sans compter au Club.





Travaux du lotissement de Courbeton _____

Les trottoirs de Courbeton

L'éclairage public de Courbeton est en passe d'être terminé, même si les travaux n'avancent pas aussi vite que l'auraient souhaité la commune et les administrés. Les tranches complémentaires concernant la réfection des trottoirs seront exécutées dans la foulée par la Communauté de communes, mettant ainsi fin à l'opération de réhabilitation des réseaux de la cité initiée en 2000, lors de sa rétrocession par l'EDF à la collectivité. 2.190.133 euros auront été dépensés pour la mener à bien.

D'aucuns s'étonnent de la lenteur des travaux qui se seront étalés sur près de douze années. Il est vrai qu'ils auraient pu être conclus plus vite ! C'était sans compter, sans les appels d'offres infructueux, la liquidation judiciaire d'entreprises choisies, la création de la Communauté de communes, qui ont retardé leur déroulement, et il faut aussi le dire l'état des finances communales qui n'a jamais brillé par son opulence et obligé les municipalités successives à faire des choix, à fixer des priorités, à reporter des réalisations, qui, aux yeux des riverains intéressés, auraient mérité une plus grande diligence.

D'autres vont même jusqu'à s'interroger sur le devenir de la royale subvention, 792.735 euros, octroyée à la commune par l'EDF pour solde de tout compte, avec obligation pour celle-ci de remettre à niveau l'ensemble des réseaux, assainissement, eau, gaz, télécommunications, éclairage public, et de réhabiliter la voirie et les ouvrages attenants, sous entendant ainsi au mieux que cette subvention couvrirait largement le coût de la totalité de l'opération, au pire que cet argent aurait été détourné de son objet initial, à des fins peu avouables.

Il n'y a pas lieu de s'attarder sur cette dernière insinuation, qui relève du procès d'intention ! Les élus sont dans leur immense majorité des personnes honnêtes, qui essayent, à Saint-Germain-Laval comme ailleurs, d'employer au mieux les deniers publics dont ils ont la charge. Et, pour le reste, il n'est peut-être pas inutile de refaire un peu d'histoire :

2000 : l'EDF vend la cité de Courbeton à un promoteur immobilier pour la somme de 2.775.000 € ; elle octroie une subvention de 792.735 euros à la commune pour la reprise de l'espace public et encaisse donc aux environs de 2.000.000 d'euros.

Le promoteur revend dans la foulée une centaine de ces pavillons et engrange une somme estimée à 7.000.000 d'euros.

Il réalise donc un bénéfice de 4.225.000 euros, dont il faut déduire les frais liés à l'acquisition, les frais de bornage, les travaux de remise à niveau de certains pavillons, certes non négligeables, mais qui lui laissent cependant un solde résolument positif.

La commune devient propriétaire de tout l'espace public et doit remettre aux normes tous les réseaux et réhabiliter les voiries ; elle dispose de 792.735 euros qui, selon les estimations, paraissent suffisants pour exécuter les travaux correspondants.

Or, et c'est là que le bât commence à blesser, un premier chiffrage de l'opération établit le montant de ces travaux à 2.300.000 euros. Le conseil municipal prend donc la décision de remettre à plus tard la rénovation de l'éclairage public (200.000 euros) en prenant toutefois les mesures conservatoires nécessaires (30.000 euros), et la réhabilitation des trottoirs (150.000 euros) et de réaliser en deux tranches successives la remise aux normes de tous les autres réseaux.

Le tableau ci-dessous récapitule le coût de l'ensemble des travaux et la part de chacun des intervenants.

Travaux		Coût	Commune	CCDDF	Sub edf	Autres subv	Coût résiduel
Assainis.	2002 2004	1.055.189	527.594	527.595	304.898	300.116	450.175
Eau	2002 2004	275.554	137.772	137.772	146.351	19.056	110.147
Enfouiss.	2002 2004	158.288	158.288		97.568		60.720
Télécom	2002 2004	74.253	74.253		24.391	16.679	33.183
Eclair public	2010 2012	213.764	213.764		97.568		116.196
Voiries	2005	268.154	40.000	228.154	121.959		146.195
Trottoirs	2012	144.931		144.931			144.931
Total		2.190.133	1.151.671	1.038.452	792.735	335.851	1.061.547

On peut considérer que, s'agissant de l'assainissement, la commune et la communauté de communes se sont partagés le coût résiduel des travaux, soit 225.087,50 euros chacune. Pour les autres réseaux, la répartition doit être effectuée en fonction des compétences exercées par les deux collectivités, soit 305.172,5 euros pour la commune et 306.199,50 euros pour la communauté de communes.

Travaux	Coût résiduel	Commune	CC2F
Assainissement	450.175	225.087,50	225.087,50
Travaux	Coût résiduel	Commune	CC2F
Eau	110.147	55.073,50	55.073,5
Enfouissement	60.720	60.720	
Télécom	33.183	33.183	
Eclairage public	116.196	116.196	
Voiries	146.195	40.000	106.195
Trottoirs	144.931		144.931
Total	611.372	305.172,50	306.199,50

La commune a donc dû déboursier sur son budget général 305.172,50 euros pour mener à bien l'opération Courbeton. Est-ce à dire qu'elle a été perdante ? A l'évidence non ! Elle a gagné une cité, qui, au fil des ans, s'embellit à la faveur des travaux effectués par la municipalité et surtout grâce à l'action de ses résidents qui s'investissent pour rendre plus agréable leur environnement. Elle a gagné une salle de sport et des bâtiments communaux qui, entretenus ou réhabilités, permettent aux associations de pratiquer leurs activités et à tous les habitants de disposer d'une bibliothèque. Elle a gagné des espaces verts, qui nécessitent certes de l'entretien, mais qui offrent des lieux de détente pour les enfants et pour les promeneurs. Elle a gagné des terrains, dont certains ont été vendus à des particuliers pour agrandir leur domaine ou à une association, pour la somme de 150.00 euros. Cette somme a été investie dans les travaux du centre de loisirs, des écoles, de la bibliothèque. La cession des terrains restant encore dans le domaine public communal devrait compléter cet apport et largement équilibrer en terme comptable, le bilan de l'opération.

En définitive, la rétrocession à la commune des espaces publics de la cité de Courbeton a été bénéfique pour notre collectivité. Il aura fallu simplement une décennie pour en apurer toutes les conséquences, dont la réalisation des trottoirs constituera le dernier événement. Que les esprits chagrins se rassurent donc ! La subvention que la commune a reçu de l'EDF, lors de la rétrocession de la cité de Courbeton, n'a pas été détournée de son objet. Elle aura servi à refaire entièrement les réseaux d'eau et d'assainissement, enfouir les réseaux d'électricité et de télécommunications, réhabiliter l'éclairage public, rénover la voirie, réaliser des trottoirs que tous les résidents attendent, les fameux trottoirs de Courbeton !

Jean Tychensky, Conseiller Municipal, Vice président de la CC2F





Médiathèque du Manoir

-  **Horaires :** Mercredi : 10h-12h/14h-18h / Vendredi : 16h-20h / Samedi : 10h-13h
-  **Tarifs :** Enfants (- 18 ans) et Etudiants (sur présentation justificatif) > gratuit / Adultes > 10 €
/ Hors commune > 15 €
-  **En ligne :** <http://st-germain-laval.bibli.fr> >>>> informations générales, catalogue, nouveautés et animations à votre disposition.



Méli-Mélo d'histoires

La médiathèque propose aux enfants un moment d'évasion autour de lectures le **Mercredi à 10h30**

Les 8 et 15 février 2012
Les 14, 21 et 28 mars 2012

A nous la parole

Pour les 8-12 ans : Un mercredi par mois, l'équipe de la médiathèque invite les enfants à se réunir dans la petite salle de la médiathèque pour découvrir des nouveautés (romans, contes, bandes-dessinées, documentaires, films.....).

Le club de lecture est un moment de découverte et de partage.



Mercredi 01 février, 7 mars et 4 avril

Croq'Films

La médiathèque propose **deux mercredis par mois à 16h00**, des projections de DVD pour les enfants.

Pour des raisons juridiques, nous ne pouvons pas faire de communication externe (mail, site web, flyers (tracts), affiches, ...) sur les titres des œuvres qui seront projetées.

Pour chaque après-midi, nous vous invitons à nous contacter par mail :

bibliothequestgermainlaval@orange.fr,

par téléphone : 09.63.60.03.13 ou à venir à la bibliothèque afin d'obtenir plus d'informations.

Mercredi 14 Mars

ACCUEIL ASSISTANTES MATERNELLES

La médiathèque de Saint-Germain-Laval propose aux assistantes maternelles et leurs bambins des rencontres autour du livre et de la musique.

Cet accueil aura lieu le **jeudi de 10h à 10h45 tous les deux mois.**

Le premier accueil aura lieu le **Jeudi 16 Février 2012.**

Si cet accueil vous intéresse et si vous avez besoin d'informations complémentaires nous vous prions de bien vouloir contacter la médiathèque au **09.63.60.03.13.**

**Initiation Informatique**

Pour s'initier à l'utilisation d'un ordinateur et apprendre à effectuer des recherches documentaires sur internet, la médiathèque vous propose 2 séances de 2 heures par semaine au mois de Février. Vous avez la possibilité de vous inscrire aux horaires suivants :

.le Vendredi 10 Février de 14h à 16h

.le Vendredi 17 Février de 14h à 16h

Conditions :

-Etre adhérent à la médiathèque.

SAINT-GERMAIN-LAVAL

8ème



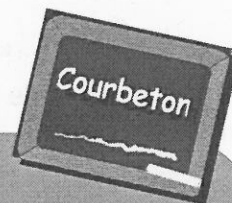
SALON ARTISANAL DE PRINTEMPS

**Salle de l'Orée de la Bassée
Route de Châtenay / Seine
de 10 heures à 18 heures**

DIMANCHE 1er AVRIL 2012



Ecole de Courbeton



Fête de Noël



Cette année encore, le marché de Noël a eu un franc succès. De nombreux parents se sont déplacés.

Cette année, en plus des objets fabriqués par les enfants : sapins illuminés, bottes et étoiles de Noël, bougeoirs...les visiteurs pouvaient se tourner vers les pâtisseries confectionnées par les CM2 afin de participer au financement de leur voyage scolaire.



Nous remercions la Mairie qui a offert, cette année, le goûter de Noël.

Les enfants et l'équipe enseignante vous remercient de votre participation lors des manifestations et vous souhaitent une bonne année 2012.

La directrice : Sophie ZINETTI



Repas de Noël à la cantine

Comme chaque année, le personnel de service de la cantine de l'école de Courbeton n'a pas économisé ses efforts pour réserver un accueil digne de l'évènement aux nombreux enfants pensionnaires.

Tables décorées, menu de fête, chocolat offert par la municipalité, tout était réuni pour faire de ce jour magique un tremplin vers le passage du père Noël.

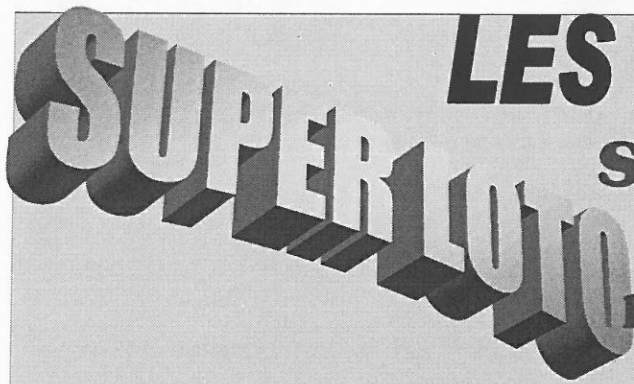
Les enfants ne s'y sont pas trompés et ont laissé quelques impressions pour marquer de leur plume leur avis sur l'accueil, le repas et le personnel qui les encadre et les accueille chaque midi.



Le projet de construction de la nouvelle cantine est bien avancé et les travaux programmés. Ce ne sera pas un cadeau de Noël mais bien une grande nécessité que de pouvoir offrir aux élèves et au personnel un nouveau lieu plus conforme aux attentes d'un repas pris dans les conditions les meilleures.

Michel Husson





LES AMIS DE L'ECOLE

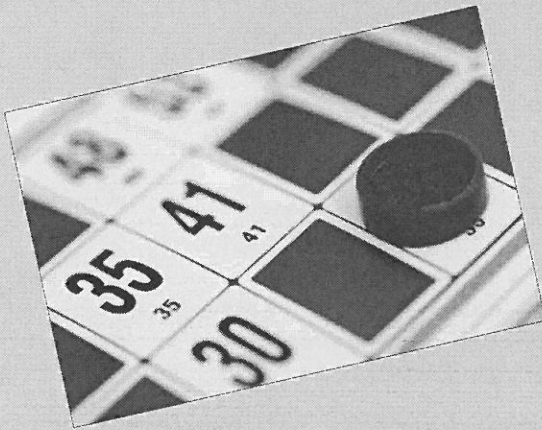
SAMEDI 17 MARS 2012

**Salle des fêtes de
l'Orée de la Bassée à 20 h 30**

SUPERBES LOTS

**dont une parure en or
Partie spéciale enfants**

**VENEZ NOMBREUX
PLACES LIMITEES**



Les bénéfices de la soirée permettront à l'école maternelle des Mûriers et à l'école élémentaire de Courbeton d'acquérir du matériel pédagogique, de financer des projets...
... un petit plus pour la scolarité de nos enfants grâce à vous . Merci d'avance

**Association « LES AMIS DE L'ECOLE »
Mairie de Saint Germain Laval**

Créée en 2003, l'association des « Amis de l'Ecole » travaille pour apporter un soutien financier aux projets menés dans les écoles de la commune. Elle organise chaque année des actions comme le Loto, la Tombola de Printemps ou la bourse aux vêtements. L'association vous propose donc la vente de sa carte d'adhérent. Chacun est libre de choisir le montant de sa participation.

De plus, l'association a besoin de parents bénévoles pour fonctionner. Les volontaires peuvent se manifester dans les écoles ou en Mairie où ils seront mis en relation avec les responsables.

Bulletin d'adhésion

Association « LES AMIS DE L'ECOLE »

J'adhère à l'association des Amis de l'Ecole.

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Montant de l'adhésion :€



Centre de Loisirs « Nathalie »



Demandez le programme...

Le carnaval en question :

Concernant les trois mercredis de février 2012 (les 1er, 8 et 15 février), c'est au rythme des percussions et de la musique que les enfants vont évoluer, se déguiser, danser, défiler pour la grande parade du carnaval qui sera agrémentée, pour la chandeleur, avec les crêpes qui seront de la fête...

A noter aussi : les activités sportives pour offrir aux enfants un choix plus diversifié

Les grands rendez-vous :

- à la bibliothèque du manoir
- à la médiathèque de MONTEREAU pour les maternels (pensez à arriver avant 9h15)

Pensez aussi le 15 février à votre pique-nique et votre déguisement

**Les Vacances d'hiver 2012 approchent
et se dérouleront du lundi 20 février au vendredi 02 mars 2012.**

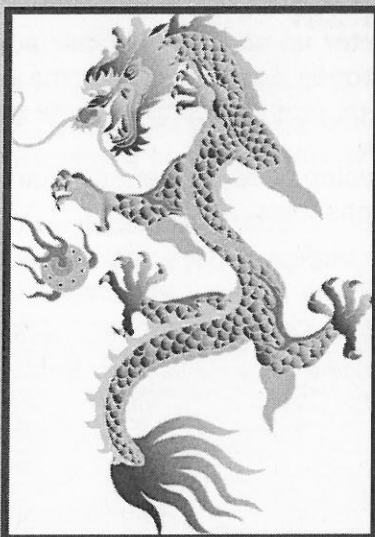
Durant la semaine du 20 au 24 février, nous proposerons à tous, le thème du nouvel an chinois :

- avec le fameux dragon de toutes les couleurs,
- des ombres chinoises,
- de la danse,
- les pandas articulés
- et des lanternes pour décorer.
- pour les préados : une initiation à l'électricité, organisée par un électricien



Pour nos sportifs, un stage sera organisé avec un club sportif

La semaine du 27 février au 2 mars sera sous le thème des nouveaux créateurs. Les enfants pourront évoluer à leur guise, créer, accompagnés d'artisans.



Pour les petits : C'est au pays des esquimaux que les enfants pourront réaliser des activités toutes blanches comme la banquise.....

Des activités permanentes seront aussi proposées (rollers, planche à roulettes, jeux en salle, ping-pong, billard)

Pour les petits : les parcours de motricité, patinettes

La piscine pour petits et grands et la sortie du jeudi (avec le pique-nique)

Tous les enfants sont les bienvenus !!!

A très bientôt !!!



PENSEZ A VOUS INSCRIRE :

En mairie : 01-64-32-10-62 ou au centre : 01-64-70-08-38

Le Centre



de Seine-et-Marne
- MONTEREAU -

OPERATION CADDIE

NOS BESOINS

Lait bébé 1er et 2ème âge
couches
aliments bébés

Conserves
Café
Huile
Chocolat en poudre
Sucre
Farine
Pâtes - Riz
Lait
Chocolat

Merci à Vous
C.C.P. La Source
033 4594843 K

Siège Départemental
47, rue Saint-Licorne - MELUN
☎ 01.64.39.42.11

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Comité des Fêtes



Saint-Germain-Laval

Actualités | Vie Locale



AU PROFIT DES RESTOS DU COEUR CONCERT ROCK

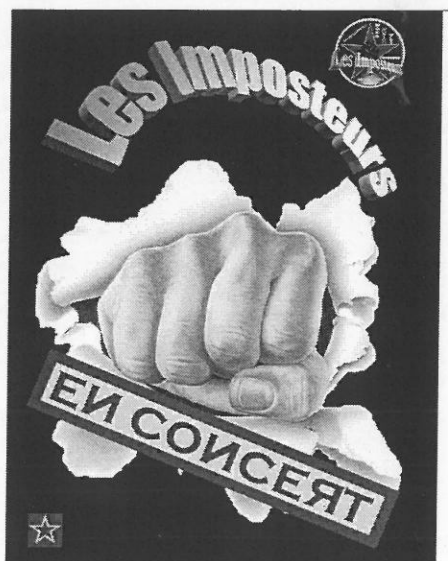
€€€€ DROIT D'ENTREE €€€€

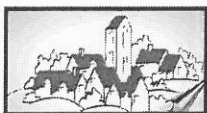
VOTRE GENEROSITE

COLLECTE DE

DENREES ALIMENTAIRES

SAMEDI 10 MARS
Salle des fêtes de
l'Orée de la Bassée





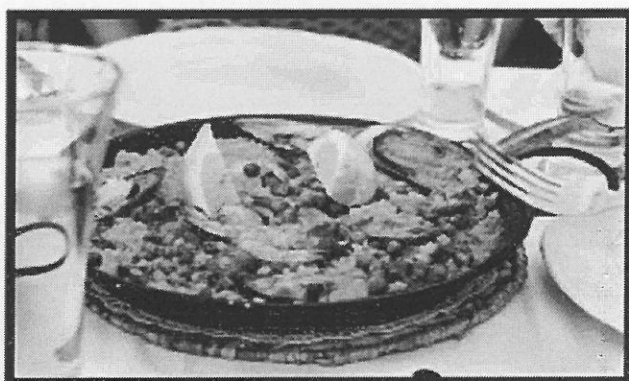
L'A.C.S.G. organise une soirée

PAËLLA

Le Samedi 03 Mars 2012

**Salle de l'Orée de la Bassée à Saint-Germain-Laval
à partir de 20h30**

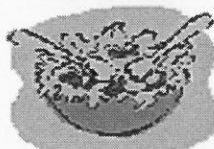
Paëlla



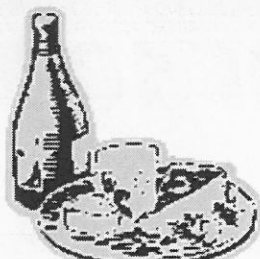
Apéritif



Vin



Salade



Fromage



Dessert



café

Réservations auprès de :

Patrice CHARRE :	06 26 46 39 46
Nadine CHARRE :	01 64 32 42 65
Guy BAYOL :	01 64 32 74 57
Bernard MARTIN :	06 72 57 95 68

Animation PASCAL

et au plus tard le vendredi 24 février 2012

TARIFS :

Adultes : 25 € €

Enfants -de 12 ans : 15 €

L'A.C.S.G. vous souhaite une bonne soirée



Club de l'Age d'Or _____

Le club de l'Age d'Or en fête

La salle de l'Orée de la Bassée se transformait pour ce samedi 17 décembre 2011 en un cabaret digne des salles parisiennes que nous connaissons comme le Lido, le Moulin Rouge. Le Club de l'Age d'Or organisait son traditionnel repas de fin d'Année avec pour

animation le « Cabaret Tour » et sa nouvelle revue musicale. Ce spectacle de toute beauté avec ses danseuses talentueuses, changeant de tenues pour chaque chorégraphie et notamment un numéro de french cancan très applaudi par nos adhérents. Une meneuse de revue chanta quelques classiques de la chanson française et internationale en mettant une ambiance dans la salle des plus chaleureuse et tonique.

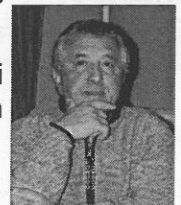
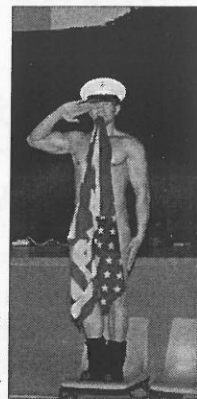
Un spectacle attira plus particulièrement l'attention de ces dames, ce fut le passage d'un « chippendale » qui offrit un

striptease très professionnel puisque il termina drapé dans sa dignité....

Je n'oublie pas bien sur l'excellent menu proposé à nos convives qui apprécièrent ce repas digne d'un réveillon avec en plus l'animation citée ci-dessus. Tout le monde se retrouva sur la piste au rythme des tangos, pasos, madisons, rock... pour se rappeler que la jeunesse est éternelle ... du moins dans nos têtes.

Le club de l'Age d'or tient à remercier ses participants fort nombreux plus d'une centaine, qui en venant à ces manifestations, confortent l'idée de l'existence d'un club au travers de son bureau composé de bénévoles qui sont au service de la collectivité.

Jean Claude Martinez, Vice président.



Karaté Do Shotokan _____

Stage du samedi 17 décembre à St Mammès

Maître Chouraqui Serge 9 ème dan est venu peaufiner nos connaissance à l'initiative de la Ligue de Seine-et-Marne ; Venus nombreux, une cinquantaine de professeurs, assistants, s'étaient déplacés pour un stage de deux heures !

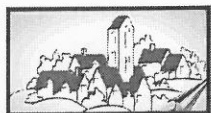
Femmes, hommes ados étaient présents, un travail de combats et bunkai étaient au programme. chaud, chaud, il faisait très chaud malgré une température extérieure très froide ; Les 3 clubs étaient

représentés : JC, Eric, Alain, Momo, Vincent, Marc, Nathalie ; les meilleurs ? Les plus courageux dirons-nous...

Un pot offert par la Ligue clôtura cette chaude matinée. A bientôt !



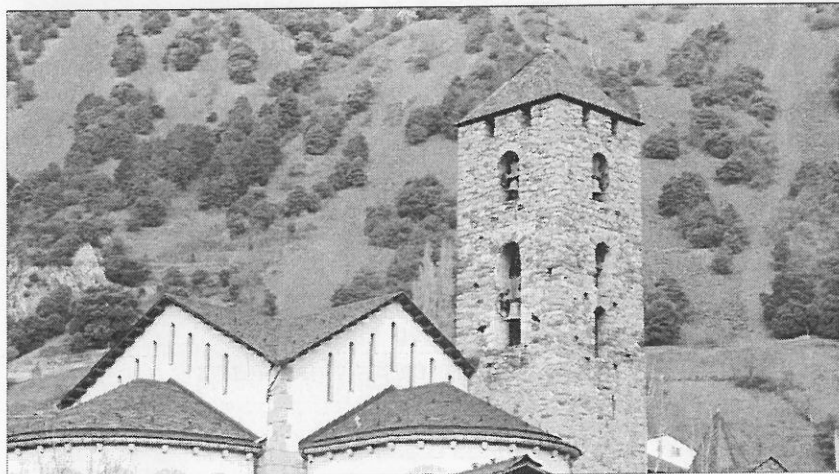
*J.C Maloubier
06 13 47 77 21*



Club de l'Age d'Or

VOYAGE EN ANDORRE DU CLUB DE L'AGE D'OR

Le samedi 10 décembre 2011 une vingtaine d'adhérents avec notre présidente Denise embarquait au stade de Pontville pour un périple en car qui les amenait en Andorre au cœur des Pyrénées pour une visite de six jours. Je rappelle pour les férus de géographie que l'Andorre est une principauté de 468 km², c'est un des états les plus petits au monde dont l'origine remonte au règne de Charlemagne. Constituée principalement de montagnes élevées dont le point le plus élevé est la Come Pedrosa à 2946m. Le territoire est divisé en trois vallées en forme de Y qui se regroupent en une seule suivant le courant principal, la rivière Valira, coulant vers la Catalogne espagnole.



Donc après une nuit passée en car et traversant les villes d'Orléans, Châteauroux, Limoges, Pamiers, Foix... nos voyageurs arrivèrent en Andorre. Autant vous dire que le programme du séjour était chargé. Entre la visite panoramique des principaux édifices d'Andorre La Vieille : le Gouvernement, l'église de saint Estève, la plaça del Poble, les quartiers anciens, La Casa, Del Val qui est un édifice emblématique par son importance historique. C'est en effet le siège du Conseil Général des vallées d'Andorre.

Bien sûr Le Sanctuaire de Meritxell, patronne de la principauté attirait tous les

regards, c'est une œuvre moderne du célèbre architecte mondialement connu : Riccardo Boffil.

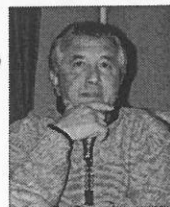
Une journée « shopping de Noël » eut lieu dans le grand centre commercial situé à San Julia De Loria ainsi que dans les rues commerçantes de la ville d'Andorre, rappelons que les produits de la principauté d'Andorre sont détaxés et bien sûr quelques « cigales » en profitèrent en cette période de fêtes propices à offrir des cadeaux.

N'oublions pas de mentionner l'hôtel SECETION JCO qui était très agréable et fort apprécié de nos membres du Club pendant ce séjour.



En somme toutes les conditions étaient réunies pour que ce voyage soit une réussite et laisse de nombreux souvenirs dans la mémoire de nos « Andorrans » et Andorranes de Saint-Germain-Laval.

J.C Martinez
Vice président Club
de l'Age D'or.





Conseil municipal public du 19 décembre 2011 _____

PRESENTS : Madame de SAINT LOUP Marie-Claude, Messieurs HUSSON Michel, DUDILLIEU Dany, TYCHENSKY Jean, MARTINEZ Jean-Claude, FONTAN Michel, TRONCY Dany, BERTHIER Hervé, HAL-LART Frédéric, Mesdames MAUPLLOT Simone, CHEVAL Michèle, LAFONT Françoise, TRINCHEAU-MOULIN Georgette, DERVILLEZ Isabelle, LE BEUX Véronique

ABSENTS REPRESENTES :

- M. GORACY Gilles, représenté par M. BERTHIER Hervé,
- M. MADELENAT François, représenté par M. MARTINEZ Jean-Claude,
- M. BAYOL Guy, représenté par M. TYCHENSKY Jean,

ABSENTS : M. HAAS-FRANGI Daniel, M. MARTIN Olivier, Mme MIALON Corinne, M. MILANO Serge,
Secrétaire de séance : Mme LE BEUX Véronique

ORDRE DU JOUR

Approbation du CR du Conseil Public du 28-11-2011

Adopté à l'unanimité.

Points de l'ordre du jour retiré : SYTRADEM et Motion pour le TGI de Fontainebleau

Création de poste dans le cadre de la promotion interne

Le Conseil décide, à l'unanimité, de créer, suite à la promotion interne de fonctionnaires territoriaux au titre de l'année 2011, les postes suivants à compter du 1^{er} Janvier 2012, 2 postes de Techniciens – temps complet.

Création de poste dans le cadre de l'avancement de grade

Le Conseil décide, à l'unanimité, de créer à compter du 1^{er} Janvier 2012, dans le cadre de l'avancement de grade, un poste d'Animateur Principal de 1^{ère} classe – temps complet.

Modification des statuts du SIRMOTOM

Madame le Maire expose au Conseil qu'il convient d'approuver la modification des statuts du SIRMOTOM, notamment les Articles 1, 2 et 4, comme suit :

Article 1^{er} :

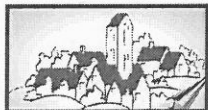
Il est créé entre les collectivités locales et établissements publics de coopération intercommunales dont la liste suit, un syndicat mixte dénommé LE SYNDICAT DE LA REGION DE MONTEREAU-FAULT-YONNE POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (SIRMOTOM).

Le syndicat mixte SIRMOTOM est un syndicat mixte fermé en application de l'article L.5711.1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 2 :

Le syndicat est constitué entre les communes de :

Balloy, Bazoches-les-Bray, Blennes, Châtenay-sur-Seine, Chevry-en-Sereine, Coutençon, Diant, Dormelles, Egligny, Flagy, Grapon, Gurcy-le-Châtel, Montigny-Lencoup, Montmachoux, Noisy Rudignon, Thoury-Férottes, La Tombe, Villeneuve-les-Bordes, Voulx, et les Communautés de Com-



Conseil municipal public du 19 décembre 2011

munes de CC Moret Seine-et-Loing (Communes de Saint-Ange-Le Vieil, Villemaréchal et Ville-Saint-Jacques), CC des Deux Fleuves (Communes de Barbey, La Brosse-Montcaux, Cannes-Ecluse, Courcelles-en-Bassée, Esmans, Forges, La Grande-Paroisse, Laval-en-Brie, Marolles-sur-Seine, Misy-sur-Yonne, Montereau-Fault-Yonne, Saint-Germain-Laval, Salins et Varennes-sur-Seine), CC Gâtinais Val de Loing (Communes de Lorrez-le-Bocage, Vaux-sur-Lunain et Villebéon), CC Brie Nangissienne (Commune de La Chapelle Rablais).

Article 4 :

Le Syndicat a son siège au 22 Rue de la Grande Haie – Zone Industrielle – 77130 Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne).

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'adopter les propositions de modifications des articles 1, 2 et 4 des Statuts du SIRMOTOM.

Demande de subvention dans le cadre de la réserve parlementaire – Diagnostic Eglise

Le Conseil autorise, à l'unanimité, Madame le Maire ou son délégataire à solliciter une subvention, dans le cadre de la Réserve Parlementaire, en vue de l'étude diagnostic de l'Eglise pour sa réhabilitation.

DM 3 Budget Commune

Le Conseil décide, à l'unanimité, de prendre une décision modificative n° 3 au Budget Commune 2011, comme suit :

Section de Fonctionnement

Recettes

Chapitre 74 - Dotations et participations

Art. 74832 – Attrib. Fonds Dép. de la TP	+ 15.000,00 €
--	---------------

Dépenses

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

Art. 65737 – Autres PEL	15.000,00 €
-------------------------	-------------

Subvention exceptionnelle Centre de Loisirs

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention exceptionnelle de 15.000 € (quinze mille euros) au Centre de Loisirs « Nathalie ».

DM 3 Centre de Loisirs

Le Conseil décide, à l'unanimité, de prendre une décision modificative n° 3 au Budget du Centre de Loisirs « Nathalie » 2011, comme suit :

Section de Fonctionnement

Chapitre 74 – Dotations et participations

Art. 74741 – Communes	+ 15.000,00 €
-----------------------	---------------

Chapitre 011 – Charges de gestion courante

Art. 60623 – Alimentation	1.500,00 €
---------------------------	------------

Art. 6068 – Autres matières et fournitures	1.000,00 €
--	------------

Conseil municipal public du 19 décembre 2011

Art. 611 – Contrats Prest. Serv.	9.000,00 €
Art. 6188 – Autres frais divers	3.000,00 €
Art. 6281 – Concours divers	500,00 €

Risques statutaires du personnel communal

Madame le Maire expose au Conseil que la Commune est adhérente au Contrat-Groupe garantissant les risques financiers encourus à l'égard du personnel en cas de décès, d'invalidité, d'incapacité et d'accidents imputables ou non au service. Le contrat actuel du Centre de Gestion arrive à terme le 31 Décembre 2012 et, par conséquent, il va être remis en concurrence en application de l'article 26 de la loi n° 84-83 du 26 Janvier 1984 modifiée et du Code des Marchés Publics (Décret n° 2006-975 du 1^{er} Août 2006 modifié). Cette remise en concurrence s'effectuera dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres ouvert et la durée du marché à souscrire sera à nouveau de 4 ans.

Madame le Maire expose également :

-l'opportunité pour la Commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;

-que le Centre de Gestion peut souscrire un tel contrat pour son compte, en mutualisant les risques.

Le Conseil décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : la Commune charge le Centre de Gestion de souscrire pour son compte des conventions d'assurance couvrant les risques statutaires du personnel auprès d'une compagnie d'assurances agréée, cette démarche pouvant être entreprise par plusieurs collectivités territoriales intéressées selon le principe de mutualisation.

Les caractéristiques de ces conventions sont les suivantes :

Durée du contrat : 4 ans à effet du 1^{er} Janvier 2013

Régime du contrat : Capitalisation.

Article 2 : la Commune autorise Madame le Maire à signer les conventions en résultant. »

Investissements 2012

Madame le Maire expose au Conseil que le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la possibilité, avant le vote du Budget Primitif, d'engager et de mandater des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % de celles prévues au Budget de l'année précédente.

Considérant la nécessité pour la Commune de lancer en complément des dépenses figurant dans les restes à réaliser de l'année 2011 les nouveaux programmes de travaux d'investissement dès le début de l'année 2012,

Le Conseil autorise, à l'unanimité, Madame le Maire ou son délégataire à engager, liquider ou mandater des dépenses sur le Budget Investissement dès le début de l'année 2012, jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2012 dans la limite de 25 % des crédits ouverts au Budget de l'exercice 2011, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, soit :

- Chapitre 20 : 25 % de 33.013,18 € = 4.253,29 €
- Chapitre 21 : 25 % de 193.601,08 € = 48.400,27 €
- Chapitre 23 : 25 % de 1.291.244,22 € = 323.561,05 €



Conseil municipal public du 19 décembre 2011

Convention Initiatives 77

Le Conseil autorise, à l'unanimité, Madame le Maire ou son délégataire :

- à signer une convention avec Initiatives 77, pour la mise à disposition d'un agent en contrat aidé pour la Bibliothèque-Médiathèque du Manoir à compter du 1^{er} Janvier jusqu'au 19 Mars 2012,
- à verser la somme de 230,00 € par mois à Initiatives 77.

Création d'un poste d'adjoint du patrimoine temps non-complet et non-titulaire

Le Conseil décide, à l'unanimité, de créer, en raison d'un accroissement temporaire d'activité à la Bibliothèque-Médiathèque du Manoir et pour les besoins du service, en application de l'article 3 alinéa 2, un poste d'Adjoint du patrimoine 2^{ème} classe, non-titulaire, temps non-complet à raison de 4 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} Janvier jusqu'au 19 Mars 2012.

La rémunération de l'Intéressé sera calculée sur la base de l'Indice Brut 297.

Création d'un poste CUI- CAE

Le Conseil décide, à l'unanimité, de créer un poste de CUI-CAE pour les services de la Bibliothèque-Médiathèque du Manoir pour une durée de 6 mois à compter du 20 Mars jusqu'au 19 Septembre 2012, à raison de 30 heures hebdomadaires et autorise, à l'unanimité, Madame le Maire ou son délégataire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Séance levée et close 20h45

Nos associations pour vos loisirs

A.C.S.G

DANSE DE SALON RANDONNEES

Patrice CHARRÉ 01 64 32 42 65

STRETCHING RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Mr VITORINO 06 78 66 75 99

GYMNASTIQUE ADULTES

Mr VITORINO 06 78 66 75 99

GYMNASTIQUE ENFANTS

Dominique VAN DOORN
01 64 32 66 04 / 06 72 78 14 13

PECHE A LA MOUCHE

Daniel CASSAIGNE 01 64 70 29 32

Associations indépendantes

ECHECS

Monsieur BOULHEL - 06 63 67 74 07

JUDO

Olivier PIERDET - 01 64 70 22 37

TIR A L'ARC

M THEISS - 01 64 23 57 10

CLUB DE L'AGE D'OR

Denise NOIRAULT - 01 60 96 20 03

Au CLUB - 01 64 31 07 36

TENNIS

Jean-Marc PAGES - 06 15 36 57 37

ARTS « LEZARTISTES »

Annie-Claude FOUICH

01 64 32 72 93 / 06 16 27 27 10

LES ARTS de la DANSE et du SPECTACLE

Marinette HUSSON - 01 64 70 07 66

LES AMIS DU PATRIMOINE

Jean TYCHENSKY - 06 33 05 49 85

MUSCULATION

Cent Familles

Daniel DOISY - 06 11 03 50 69

E.S.L

V.T.T Loisirs

Jacques JACQUIN

01 64 32 47 07

KARATÉ DO

M VIGNAUD Vincent

06 87 49 71 20 / 06 13 47 77 21

FOOTBALL

Permanence au stade / 18h30-20h

01 64 32 44 41

COUTURE

Chantal DODET

01 64 32 29 38

BRODERIE « Au point compté »

M-L MARTINEZ

01 64 32 43 50

DENTELLE AUX FUSEAUX

Danielle LLORENS

01 64 70 22 03

COMITE DES FETES

Dany DUDILLIEU

01 60 96 16 89

Ouverture ESPACE INFO ENERGIE à la CC2F

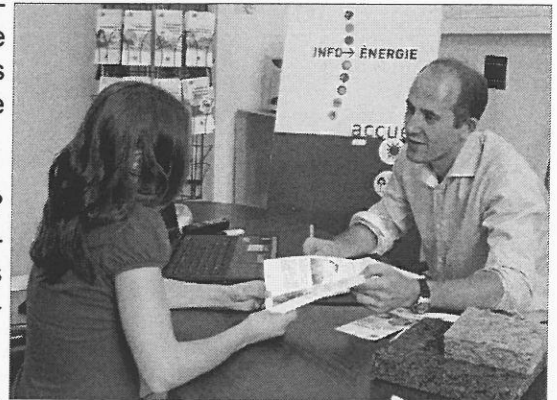


La Communauté de Communes des Deux Fleuves, en partenariat avec Seine et Marne Environnement, ouvre un Espace Info Energie sur le territoire

Un Espace Info Energie ouvert au public dès le 1^{er} février 2012

Dans le cadre de son partenariat avec Seine et Marne Environnement, la Communauté de Communes des Deux fleuves ouvre ses nouveaux locaux au public pour conseiller les propriétaires et locataires afin de mieux gérer les consommations d'énergie dans leurs logements et obtenir des aides financières.

Faut-il changer de mode de chauffage ? Refaire l'isolation ? Comment dois-je m'y prendre ? Comment mobiliser les subventions ? Seine et Marne Environnement répond aux questions et accompagne tous les habitants dans le montage de leurs dossiers.



Ce nouvel Espace Info Energie est né de la volonté des élus de se doter d'un Agenda 21 local, qui se concrétise aujourd'hui et permet le lancement de plusieurs actions conjointes sur le territoire, à destination des habitants, des entreprises et des Communes, pour adapter les pratiques au respect de l'environnement.

Cet Espace Information Energie sera ouvert au public dès le 1^{er} février 2012, tous les mercredis de 15h30 à 19h30, dans les nouveaux locaux de la Communauté de Communes, 29 rue du Général de Gaulle à Montereau-Fault-Yonne.

Permanence sur rendez-vous le mercredi de 15h30 à 19h30

Tél. : 01 64 31 19 67 - Email : eie.cc2f@me77.fr

A noter dans votre agenda :

La Communauté de Communes des Deux Fleuves organise une **CONFERENCE-PUBLIQUE :**

Les démarches d'Economie d'Energie dans votre habitat

VENDREDI 10 FEVRIER à 18H

A la Communauté de Communes des Deux Fleuves

29, Avenue du Général de Gaulle-77130 Montereau-Fault-Yonne

Venez-nombreux !

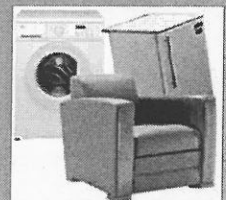


Collecte du tri sélectif



**Vendredi 3 et 17 février
Vendredi 2, 16 et 30 mars 2012**

**Le passage des encombrants aura lieu le
JEUDI 16 FEVRIER 2012**



La MISSION LOCALE tient à votre disposition une permanence en mairie de Saint-Germain-Laval le mercredi tous les 15 jours.

Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter :

Melle Jessica IMIRA ou Melle PENANCIER Laure au 01 60 57 21 07.

Les prochaines permanences auront lieu le 1^{er}, 15 et 29 février 2012 de 13h45 à 17h30 au 1 rue de Verdun (nouvelle mairie face à l'ancienne).

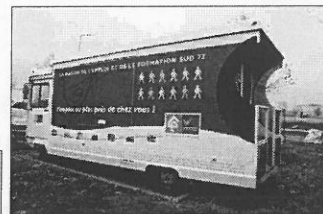




Le CAMION de L'EMPLOI passera prochainement
à SAINT-GERMAIN-LAVAL :

Il est momentanément indisponible

Parking du CENTRE COMMERCIAL



Mairie de Saint-Germain-Laval

1, Rue de Verdun
77130 Saint-Germain-Laval

Téléphone : 01 64 32 10 62 / Télécopie : 01 64 32 90 69

Messagerie : mairie.st-germain-laval77@laposte.net

Site internet : www.saint-germain-laval.fr

AB_CP



Plomberie Chauffage
Energies Nouvelles
Création Rénovation



BELKHEIRI
Abdel

01.60.96.58.20
06.88.59.23.24

abdel.belkheiri@wanadoo.fr

27, Rue des Louviers
77130 St Germain Laval

S.C.I POPINCOURT

Z.A.C CHARLOTTE -

MERLANGE

SAINT-GERMAIN-LAVAL

LOCAUX POUR

ARTISANS

OU ENTREPOT

350 m² et 700 m²

avec bureaux

Chauffage, sanitaires -

refait à neuf

CONTACT

René CAVILLIER - 06 11 07 78 90



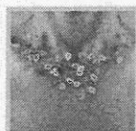
Ets JANINET

**Menuiserie Bois, Alu et P.V.C.
Miroiterie - Agencement de Magasins**

1, rue du Château de Bicêtre
Gardeloup
77130 SAINT-GERMAIN-LAVAL

Tel. : 01.60.96.10.35

*Atelier de la Fontaine Froide
3, rue de la Fontaine Froide
77130 St Germain Laval*



bijoux

meubles de poupée

bois décorés

site : perso.orange.fr/la-fontaine-froide/

mail : la-fontaine-froide@orange.fr

tél : 01 60 96 64 54

